09/05/2023

PCW
45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

VANILLE TYPE ABS.

Fournisseur PCW

Réference : VANILLE TYPE ABS.

1 - DONNEES TECHNIQUES

Ref article :	VANA-1
Description :	Mélange de matières premières aromatiques d'origine naturelle et synthé- tique artificielle et/ou nature identique.
Origine MP :	Naturelle (source Végétale) et synthétique
Utilisation de la substance / mélange :	Usage industriel seulement
Application :	Parfums / Cosmétiques
Taux d'utilisation max. recom. :	-

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect :	Solide
Couleur :	Brune
Odeur :	Caractéristique
Densité 20/20°C :	-
Indice de réfraction n (20/D) :	[1.545 ; 1.575]
Pouvoir rotatoire en ° :	-
Taux peroxides mmol/l :	-
Point d'ébullition en °C :	>35
Point éclair en °C (coupelle fermée) :	64

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

AFNOR / ISO :	/
Reg. 1223/2009 & mod. :	Voir certificat
Allergènes SCCNFP List :	Voir certificat
IFRA :	Restricted (50th Am.)
CMR (Reg. 1223/2009/CE) :	Voir certificat
Statut kosher :	-
Statut Halal :	Produit se conformant aux préceptes religieux
CAS N° :	-
Tests animaux :	Ce produit n'a pas été testé sur les animaux
ISO 16128 :	L'Indice Naturelle : In= 0.39. L'Indice d'Origine Naturelle est : Ino= 0.45.

VANILLE TYPE ABS.

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :	Ne provient pas / ne contient pas d'OGM
Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) :	Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.
Vegan :	Oui

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier :	3302 90 90 00
Tunnel codes ADR :	/
Durée de conservation :	12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage :	Stocker à température ambiante (18°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID :	NR Non réglementé pour le transport
Transport Maritime IMDG :	NR Non réglementé pour le transport
Polluant Marin :	
Transport Aerien IATA :	NR Non réglementé pour le transport

LEGISLATION :

EINECS (EU) : -
C.A.S : -

Étiquetage :

AH1 Danger par aspiration 1
EDI1 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1
STO-RE2 Toxicité organes cibles - expo répétée 2

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P260 - Ne pas respirer les poussieres/fumees/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols.
P261 - Éviter de respirer les poussieres/fumees/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols.
P272 - Les vetements de travail contamines ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301/30/31+P310 - En cas d'ingestion: rincer la bouche. ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment a l'eau et au savon.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.